

Communiqué de presse

7 septembre 2016



A propos de l'ONF L'Office national des forêts assure la gestion de près de 11 millions d'hectares de forêts publiques en métropole et dans les DOM. Etablissement public à caractère industriel et commercial, l'ONF assure au quotidien l'équilibre entre les différents usages de la forêt : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public.

L'Office réalise également des missions de service public pour le compte de l'État dans les domaines de la prévention et de la gestion des risques naturels et propose des produits et des services pour les collectivités et les entreprises. L'ONF est placé sous la double tutelle du ministère en charge de l'agriculture et de la forêt, et du ministère en charge de l'environnement.

Françoise Le Failler, nommée directrice de la communication de l'Office national des forêts

Christian Dubreuil, directeur général de l'Office national des forêts a nommé Françoise Le Failler, au poste de directrice de la communication de l'ONF. Elle succède à Béatrice Gaffory, qui a rejoint le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en tant que déléguée adjointe à l'information et à la communication (DICOM).

Françoise Le Failler, 46 ans, est diplômée de NEOMA Business School (ex Ecole Supérieure de Commerce de Reims). Elle était précédemment à l'Etablissement Français du sang où elle a exercé les fonctions de directrice de la communication. Elle a également été conseillère technique au cabinet du président du Conseil régional de Bourgogne, François Patriat (2006-2007).

Françoise Le Failler a travaillé à l'ONF à deux reprises : à la direction financière en tant que responsable du budget (1994-1996), et à la direction du développement en tant que chef de département (2001-2005).